

Tarifs d'électricité 2024



2024 - Forces Motrices d'Avançon

Electricité consommée

Réseau régional et national







Tarifs				
M1				
M2				
IN DUP basse				
IN DUP haute				
MT DUP basse				
MT DUP haute				

Energie Suisse		Energie Romande		
HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh	
15.62		17	.12	
15.86	10.03	17.36	11.53	
14.09	9.09	15.59	10.59	
14.09	9.09	15.59	10.59	
14.09	9.09	15.59	10.59	
14.09	9.09	15.59	10.59	

HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
11.	75	12.00	-
12.75	8.85	20.00	-
10.25	7.85	35.00	7.45
9.85	7.55	35.00	8.35
7.85	6.25	40.00	8.05
7.05	5.65	40.00	10.35

Taxes publiques

Taxes fédérales			
Taxe cantonale *			
Emolument cantonal			
Emolument communal			
Taxe communale spécifique *1			
TVA			

2.3 ct/kWh	
0.6 ct/kWh	
0.02 ct/kWh	
0.70 ct/kWh	
0.02 ct/kWh	
8.10%	

Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %

Le tarif pour la réserve hivernale de 1.2 ct/kWh est inclus dans le réseau national Swissgrid HP: heures pleines / HC: heures creuses / DUP: Durée d'utilisation de la puissance L'energie réactive est facturée 3.5 ct./kVArh à partir d'un cos ϕ inférieur à 0.90

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

^{*} Taxe non assujettie à la TVA

¹ Taxe spécifique à la commune d'Ollon

Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité:

Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie.

Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

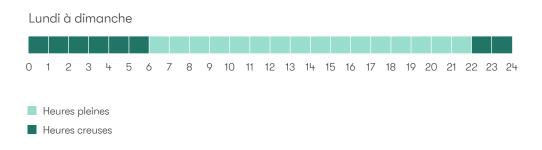
Utilisation du réseau national

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

Heures pleines/ Heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire

Profils de consommation

Vous consommez moins de 60 000 kWh par année

Simple, M1: ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double, M2: ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Vous consommez plus de 60 000 kWh par année

IN DUP Basse: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

IN DUP Haute: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3500 heures par année.

Vous consommez plus de 1.5 GWh par année avec une puissance supérieure à 400 kw

MT DUP Basse: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est inférieure ou égale à 3 500 heures par année.

MT DUP Haute: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est supérieure à 3 500 heures par année.

Estimer le montant de sa facture

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le <u>simulateur de facture</u> de Romande Energie.

^{*} DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.